



# PRO-A

## RECONVERSION OU PROMOTION PAR ALTERNANCE

Remontées mécaniques et Domaines skiables

Former

BÉNÉFICIEZ DE **SOLUTIONS** POUR ACCOMPAGNER  
LA **MONTÉE EN COMPÉTENCES** DE VOS SALARIÉS !

La reconversion ou promotion par alternance - Pro-A, un dispositif adapté pour :

- développer les compétences de vos salariés en lien avec les évolutions du marché ;
- qualifier les salariés à de nouvelles fonctions ou de nouveaux métiers ;
- former plutôt que recruter.

### 1 Bénéficiaires

Les salariés **titulaires au plus d'un Bac +2** et :

- en **contrat à durée indéterminée** (CDI) ;
- ou placés en **activité partielle** ;
- ou en **contrat unique d'insertion-CDI**.

Aucune condition d'ancienneté n'est exigée !

### 2 Formations éligibles

Des formations en alternance permettant d'obtenir :

- une **certification professionnelle identifiée par votre branche professionnelle** comme répondant aux évolutions du marché (voir le détail p.2) ;
- le socle de connaissances et de compétences (**Certificat CléA** ou **CléA numérique**).



#### À noter :

Il est possible d'effectuer une Validation des acquis de l'expérience (VAE) en articulation ou non avec la formation pour réduire la durée du parcours de formation.

### 3

#### Démarches

Trois étapes pour mettre en œuvre la Pro-A :

1

vous identifiez, en lien avec le salarié, la formation appropriée à vos besoins dans la liste de votre branche ;

2

vous recherchez un organisme proposant cette formation sur votre territoire ;

3

vous formalisez, avec l'appui d'Opco EP, le parcours Pro-A sur le formulaire Cerfa et adressez votre demande de financement à [proa@opcoep.fr](mailto:proa@opcoep.fr)



Des outils pour vous accompagner à chacune de ces étapes :

- **Fiche dispositif Entreprise**
- **Fiche dispositif Salarié**
- **Formulaire Cerfa et Notice**
- **Fiche « Cerfa commenté »**
- **Critères de financement de votre branche professionnelle.**

Plus d'informations :  
[opcoep.fr](http://opcoep.fr)

Opco des Entreprises de Proximité,  
votre allié au quotidien.

## 4 Liste des certifications professionnelles

Votre branche professionnelle a identifié de nombreuses formations répondant aux besoins d'adaptation des entreprises aux évolutions du marché.

Ainsi, peuvent être financées dans le cadre de la Pro-A les formations visant les certifications professionnelles suivantes :

LIBELLÉ DE LA CERTIFICATION	
CAP - Transport par câble	Licence Professionnelle - Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie
CQP - Conducteur de télésiège	Licence Professionnelle - Maintenance et technologie : électronique, instrumentation
CQP - Conducteur de téléporté à attaches fixes	Licence Professionnelle - Maintenance et technologie : systèmes pluri-techniques
CQP - Conducteur de téléporté à attaches débrayables	Licence Professionnelle - Maintenance et technologie : contrôle industriel
CQP - Conducteur de téléphérique bi-câbles, funiculaires et appareils associés	Licence Professionnelle - Maintenance et technologie : organisation de la maintenance
CAP - Agent de maintenance des industries de matériaux de construction et connexes	Titre d'ingénieur - Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée, spécialité maintenance et fiabilité des processus industriels
TP - Electromécanicien de maintenance industrielle	Master spécialisé - Manager de la maintenance *
TP - Electronicien de montage, de contrôle et de maintenance	CQP - Opérateur(trice) en maintenance industrielle (CQPM)
Titre - Electrotechnicien de maintenance en installations et systèmes industriels	CQP - Conducteur mécanicien maintenance de 2 <sup>e</sup> niveau *
Bac Pro - Maintenance des matériels, option B : matériels de construction et de manutention	CQP - Technicien de maintenance industrielle
Titre - Chef d'équipe d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique	CQP - Animateur d'équipe en maintenance*
TP - Technicien(ne) supérieur(e) de maintenance industrielle*	CQP - Nivoculteur responsable de l'exploitation et de la maintenance d'une installation de neige de culture
DUT - Génie industriel et maintenance (GIM)	CQP - Conducteur d'engin de damage
CQP - Agent d'exploitation des remontées mécaniques et domaines skiables*	Socle de connaissances et de compétences professionnelles numérique (Certificat CléA Numérique)
TP - Technicien de maintenance industrielle	Socle de connaissances et de compétences professionnelles (Certificat CléA)

\* en attente de renouvellement

## 5 Conditions de mise en œuvre

<b>Durée du parcours Pro-A</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entre <b>6 et 12 mois</b> en principe ;</li> <li><b>Jusqu'à 36 mois</b> pour certains jeunes non qualifiés et bénéficiaires de minima sociaux.</li> </ul>
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Entre 15 % et 25 %</b> de la durée totale de Pro-A avec un minimum de <b>150 heures</b> ;</li> <li><b>Au-delà de 25 %</b> autant que de besoin.</li> </ul>
<b>Possibilité de formation en partie hors temps de travail</b>	Avec l'accord écrit du salarié et dans la limite fixée par un accord d'entreprise ou de <b>30 heures par an</b> et par salarié (si convention de forfait en jours ou en heures sur l'année: limite fixée à <b>2% du forfait</b> ).

NB : les durées minimales ne sont pas applicables à la VAE et aux formations visant «CléA» et «CléA numérique».